

# LE MOT DU MAIRE

## Résultats financiers au 31 décembre 2019

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants du rapport financier du vérificateur externe pour l'année 2019. Tel que vérifié par la firme FBL S.E.N.C.R.L., ce rapport financier démontre une attention particulière des élus à la gestion des fonds publics. Les finances de la Municipalité sont bonnes et permettent de dégager une marge de manœuvre aux projets d'une certaine envergure.

Les loisirs ont vu leurs budgets de dépenses et de revenus augmentés suite au succès du camp de jour et du service de garde auprès de nos familles. Aussi certaines activités non planifiées pour le bien-être de nos citoyens et citoyennes nous ont permis des revenus additionnels.

Des montants prévus pour l'achat du camion de la Sécurité publique (90 000 \$), et pour les infrastructures (14 000 \$) n'ont pas été utilisés. Par conséquent, ces sommes ont été ajoutées au surplus déjà accumulé.

Ces sommes non affectées permettront à la Municipalité de maximiser ses réserves financières et faciliteront le financement des projets d'envergure à venir.



La Municipalité dégage, au terme de son exercice financier 2019, un excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 37 356 \$.

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| Revenus de fonctionnement      | 5 253 881 \$ |
| Charges de fonctionnement      | 4 185 370 \$ |
| Excédent sur exercice          | 1 068 511 \$ |
| Revenu d'investissement (TECQ) | 1 031 155 \$ |
| Affectation                    |              |
| Immobilisations                | 423 988 \$   |
| Activité d'investissement      | 250 169 \$   |
| Surplus accumulé               | 35 000 \$    |
| Remboursement de la dette      | 81 386 \$    |

L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se situe à **164 789 \$**. C'est ainsi que nous terminons l'année 2019.

De plus, l'auditeur indique que le taux global de taxation réel de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 de la Municipalité a été établi conformément aux exigences légales de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour connaître l'ensemble des chiffres des états financiers ainsi que l'analyse des écarts budgétaires, une copie sera disponible sur le site web de la Municipalité, dans l'onglet Mairie et vie municipale, sous Budget et taxation.

Gilles Carpentier, Maire